

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : AGR-2015-009
Direction des affaires juridiques et du greffe
Service
Objet : Règlement hors cour dans le cadre du litige opposant Promutuel Portneuf Champlain à la Ville
Date : 26/05/2015

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Le 9 février 2014, lors d'une intervention de la Direction du service de la sécurité incendie de la Ville, un poteau d'incendie s'est rompu à la base. Cette rupture a eu pour effet d'occasionner un important déversement d'eau causant des dommages importants à la résidence, au garage, à la piscine et aux véhicules propriété d'un citoyen, lequel fut indemnisé par sa compagnie d'assurance.

Le 5 août 2014, la Ville s'est vu signifier une requête en dommages et intérêts. En raison notamment de l'importance des dommages causés aux biens du citoyen, la compagnie d'assurance réclame un montant de 212 406,07 \$.

À la suite de discussions entre les parties, une proposition d'entente de règlement hors cour a été acceptée par la partie adverse, sans admission aucune de responsabilité de part et d'autre, dans le seul but d'éviter les coûts, risques et aléas d'un procès.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

N/A

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

FINANCEMENT (coûts/poste budgétaire/impacts budgétaires 2015-2016-2017)

Coûts	Impacts	2015	2016	2017
175 000 \$	02-145-00-996	175 000 \$		

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

Sous réserve de l'adoption de la fiche de prise de décision FIN-TRE-2015-017 concernant le renflouement de la réserve.

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : 02-145-00-996
- Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
- Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
- Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

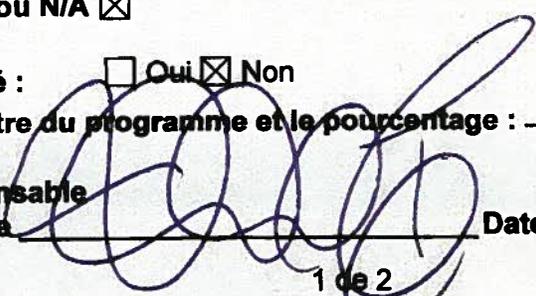
Numéro du projet PTI : <u>N/A</u>	Montants	2015	2016	2017
		_____	_____	_____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable
d'activité budgétaire



Date : 4 / 6 / 2015

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Louise Corriveau, Conseillère en finances	3/06/2015	A titre Informatif

RECOMMANDATION (énoncé)

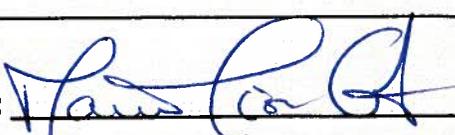
Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de conclure un règlement hors cour de la poursuite opposant Promutuel Portneuf Champlain (dossier de la Cour supérieure 200-22-072167-141) selon les paramètres indiqués à la fiche de prise de décision AGR-2015-009 et d'autoriser les procureurs de la Ville à signer tous les documents requis à cet effet.

Et ce, conditionnellement à l'adoption d'une résolution du conseil de la Ville afin de renflouer la réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance.

UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES

Liste des pièces jointes :

Préparé par : <u>François-P. Cloutier</u>		Titre d'emploi : <u>avocat</u>	
Recommandé par :			
Maryne Turgeon		4/06/2015	
Directrice adjointe des affaires juridiques et assistante-greffière			
Nom et initiales manuscrites	Nom et initiales manuscrites	Nom et initiales manuscrites	
Titre d'emploi	Titre d'emploi	Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : 		Date : <u>2015 06 10 04</u>	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	
Signature de la Direction générale : 	
Date : <u>2015 06 10 04</u>	